

---

**PROCÈS-VERBAL**  
**de la réunion du Conseil d'établissement**  
**de l'école de la Grande-Hermine**  
**tenue le 2 février 2015**

---

**ORDRE DU JOUR.**

1. Mot de bienvenue
  - Présences et quorum
2. Proposition et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2014 ☐
4. Suivis au procès-verbal du 3 décembre 2014
5. Parole au public
6. Parole à l'organisme de participation des parents
7. Parole au représentant du comité de parents
8. Vie communautaire.
  - Centre communautaire Jean-Guy Drolet
  - Patro Roc-Amadour
  - Autres

**Points de décision**

9. Grille-matière 2015-2016 (Temps d'enseignement des spécialistes)
10. Demande pour défrayer une dépense avec le budget du C.É.
11. Semaine des enseignants et des enseignantes
12. Vente de chandails
13. Activités parascolaires ☐
14. Critères de sélection des directions d'école ☐

**Points d'information et de discussion**

15. Dépenses prévues avec revenus générés par le stationnement loué au CPSQ
16. Stationnement de l'école
17. Nouvelles du projet Trotibus
18. Rénovation de la bibliothèque de l'école
19. Communauté de parents Portail Édu-Groupe
20. Nouveau site Web de l'école
21. Demande aux fonds d'aide au développement du milieu
22. Redécoupage du territoire des commissions scolaires
23. Prochaine rencontre
24. Levée de l'assemblée

Étaient présent(e)s :

Suzie Cloutier	
Élise Labrecque	Vincent Petitclerc
Victor Rakotoniaina	Annick Bureau
Marie-Claude Rancourt	Nadia Larrivée

Représentants de la communauté :

Pascale Desbiens, Centre communautaire Jean-Guy Drolet  
Clément Lemieux, Patro Roc-Amadour

Étaient absentes :

Angèle Royer Simoneau, Catherine Marcotte

Assistait à la rencontre :

Sonia Doucet, directrice

## **1. Mot de bienvenue**

M. Petitclerc nous souhaite la bienvenue.

- Présences et quorum : atteint.

## **2. Proposition et adoption de l'ordre du jour**

Ajout au point 13.1 : Activité de financement au service de garde

Déplacer le point 11 à la fin.

Proposé par Élise Labrecque

Appuyé par Vincent Petitclerc

*CE 14-15-22*

## **3. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2014**

La journée inscrite à l'ordre du jour doit être modifiée pour lundi.

Proposé par Marie-Claude Rancourt

Appuyé par Victor Rakotoniaina

*CE 14-15-23*

## **4. Suivis au procès-verbal du 3 décembre 2014**

Suivi au niveau du bilan financier, ligne investissement (budget 90). Mme Doucet nous explique. Il s'agit d'achat de matériel amortissable.

Mme Doucet explique où en est rendu le travail pour le projet éducatif. Nous avons fait l'analyse des sondages des élèves et des enseignants. Plus de détails sont à venir.

Service de garde : Il faudra ajuster les tarifs pour la prochaine année. Mme Annie Grenier viendra dans un prochain C.É. Mme Cloutier demande s'il est possible de recevoir les informations concernant les sorties à venir (ex. heure de départ, arrivée, lunch froid ou chaud).

Mmes Doucet et Grenier se préoccupent des activités d'accueil du service de garde à la maternelle en début d'année.

## **5. Parole au public**

Pas de public.

## **6. Parole à l'organisme de participation des parents (OPP)**

Deux réunions ont été tenues jusqu'à maintenant. Bel enthousiasme des parents.

1<sup>er</sup> projet : Croque-Livres. Nous aurons les informations bientôt pour le fonctionnement.

2<sup>e</sup> projet : Projet journée multiculturelle. Information à venir si parents intéressés.

3<sup>e</sup> projet : Semaine verte. Il y aura un thème par jour pendant 4 jours.

## **7. Parole au représentant du comité de parents**

Mme Labrecque n'a pu aller à la dernière réunion.

En décembre, il y a eu un retour sur les documents du nombre d'élèves, le découpage des commissions scolaires et la répartition des élèves entre les écoles Grande-Hermine et St-Fidèle.

La coordonnatrice des Services éducatifs des jeunes (Mélanie Rhainds) s'offre de venir nous rencontrer pour nous expliquer la mécanique de répartition des élèves entre écoles.

Le comité de parents appuie la proposition à trois commissions scolaires qui maintiendrait l'intégrité de la Commission scolaire de la Capitale.

## **8. Vie communautaire**

Centre communautaire Jean-Guy Drolet :

Les ateliers culinaires sont commencés. 5 ateliers avant la relâche et un après.

La programmation des activités de la relâche a été distribuée.

Lors de l'annulation de la sortie, le Centre communautaire Jean-Guy Drolet a ouvert ses portes pour que les élèves jouent aux quilles.

Devant le constat du peu d'inscriptions à certaines activités offertes au 3<sup>e</sup> cycle (ex. cuisine), on suggère de réfléchir à l'opportunité de les offrir aux 2<sup>es</sup>, voire 1<sup>er</sup> cycle. Discussion avec le comité parascolaire.

#### Patro Roc-Amadour :

Très beau temps des fêtes fort occupé. Encan sportif (26 mars 2015) en préparation pour financement du camp d'été.

Mercredi, le 4 février : rencontre avec le nouveau personnel pour l'été.  
Programmation sortie pour la relâche

Un parent questionne sur le parascolaire au Patro Roc-Amadour. M. Lemieux lui répond que c'est de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, tous les soirs et un soir pour les 2<sup>es</sup>.

Le Patro Roc-Amadour pourrait parrainer l'école de la Grande-Hermine pour le Défi Pierre Lavoie.

### **9. Grille-matière 2015-2016 (Temps d'enseignement des spécialistes)**

Mme Doucet présente la décision prise par les enseignants qui est le statu quo.

En éducation physique : de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année, 5 périodes par cycle. En 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> c'est 4 périodes. En maternelle, 30 minutes par cycle.

En musique : de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, 2 périodes par cycle. En maternelle 30 minutes par cycle.

En anglais : 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> année, c'est 2 périodes par cycle. En 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> année c'est 3 périodes par cycle.

Proposé par Vincent Petitclerc  
Appuyé par Suzie Cloutier  
*CE 14-15-24*

### **10. Demande pour défrayer une dépense avec le budget du C.É.**

L'achat de la boîte Croque-Livres et le matériel pour la décorer pour un total de 300 \$.

Proposé par Suzie Cloutier  
Appuyé par Vincent Petitclerc  
*CE 14-15-25*

## **11. Semaine des enseignants et des enseignantes**

Mme Doucet propose que le C.É. souligne la semaine des enseignants. Un montant de 100 \$ pourra être puisé à cette fin dans le budget du C.É.

Proposé par Vincent Petitclerc  
Appuyé par Elyse Labrecque  
*CE 14-15-26*

## **12. Vente de chandails**

Il reste des chandails de l'an dernier. Mme Doucet demande si l'on peut les vendre au coût de 20 \$ pour les enfants et 25 \$ pour les adultes. Un message sera envoyé dans l'Info-Parents.

Un parent propose de demander à certains parents de faire la vente. S'il en reste après la vente, on pourrait donner les chandails aux élèves pour le sentiment d'appartenance à l'école.

## **13. Activités parascolaires**

Mme Doucet a vérifié et les activités parascolaires doivent être approuvées par le C.É. seulement si elles ont lieu à l'extérieur de l'école, ex. : Centre Jean-Guy Drolet, course dans les rues, etc.

Des parents mentionnent que l'offre du 1<sup>er</sup> cycle n'est pas très développée.

L'O.P.P. pourrait réfléchir à une façon d'améliorer l'offre.

Proposé par Elyse Labrecque  
Appuyé par Nadia Larrivée  
*CE 14-15-27*

### **13.1 Activité de financement au service de garde**

La journée pédagogique du 2 février est reportée au 27 février.

Avec l'argent amassé avec le Marché de Noël, le service de garde fera une sortie en juin au Ranch La ruée vers l'or. Il resterait un montant de 8,25 \$ à défrayer par les parents. Pour diminuer encore plus la contribution de ces derniers, le service

de garde veut faire une levée de fonds en vendant des desserts aux parents. Ils souhaitent obtenir l'approbation du C.É. pour tenir cette activité.

Proposé par Vincent Petitclerc  
Appuyé par Victor Rakotoniaina  
*CE 14-15-28*

#### **14. Critères de sélection des directions d'école**

M. Petitclerc nous présente la lettre indiquant les critères qui avaient été retenus par le C.É. l'an dernier. Cette lettre était signée par l'ancien président, M. Roch Lemieux. Nous enverrons la même pour cette année.

Proposé par Elyse Labrecque  
Appuyé par Marie-Claude Rancourt  
*CE 14-15-29*

#### **15. Dépenses prévues avec revenus générés par le stationnement loué au CPSQ**

Des revenus de 5 062 \$ dont 1 338 \$ de déjà dépensés pour Actif au quotidien (équipement et trousse sensorielle).

Projets qui pourraient être financés par ce revenu : lignage de jeux dans la cour et le réaménagement de la bibliothèque.

#### **16. Stationnement de l'école**

M. Petitclerc nous lit une lettre envoyée par M. Fortin de la Commission scolaire. Le Centre de prévention du suicide de Québec (CPSQ) reste sur ses positions. La commission scolaire poursuivra les démarches régulièrement auprès des voisins pour savoir si leurs besoins ont changé. Mme Doucet a parlé à M. Vallée de la possibilité de se réapproprier les cases de notre côté en réaménageant la cour et obtenir un droit de servitude. Nous voudrions travailler en collaboration avec la commission scolaire et le CPSQ dans la recherche de solutions.

Mme Labrecque, M. Petitclerc et Mme Doucet tenteront d'obtenir un rendez-vous avec M. Fortin et M. Vallée pour explorer des pistes de solutions.

## **17. Nouvelles du projet Trotibus**

Le service continue cet hiver sur la 2<sup>e</sup> avenue. Nous attendrons au printemps avant de décider si un nouveau trajet sera ajouté.

## **18. Rénovation de la bibliothèque de l'école**

L'École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (EMOICQ) ne pourra faire les travaux pour le réaménagement. Les parents bénévoles et le comité d'enseignants se sont rencontrés pour faire une tempête d'idées. On voudrait aménager un coin lecture, des petits coins plus douillet tout en en conservant nos étagères.

Johanne Simpson a été mandatée pour le plan des travaux, Mme Doucet nous informe que tout ne se fera pas cette année.

Un parent propose de demander de l'aide à nos parents architectes pour la conception du plan. Mme Doucet répond que Johanne Simpson a déjà été mandatée pour faire les plans du projet, mais que nous pourrions faire appel à des parents qui ont des talents particuliers pour réaliser certains travaux.

## **19. Communauté de parents Portail Édu-Groupe**

Ceci permettra d'envoyer des courriels entre enseignants et parents. Ceux-ci pourront également imprimer le bulletin à partir du portail. On y trouvera également la facturation du service de garde. Les informations concernant la procédure seront envoyées aux parents au retour de la relâche.

## **20. Nouveau site Web de l'école**

Toutes les écoles auront le même modèle de site. Nous aurons le nôtre d'ici la fin de l'année.

## **21. Demande aux fonds d'aide au développement du milieu**

La demande pour bonifier le module n'a pas été acceptée. La Caisse populaire nous a demandé de vérifier auprès d'autres organismes pour obtenir du financement et de revenir à eux si nous avons des refus.

On demandera à la Fondation Maurice Tanguay. Un parent suggère le député provincial. Mme Doucet lui a déjà fait une demande et a reçu 500 \$ pour l'achat d'instruments de

musique. Un membre suggère de faire une demande à Limoilou en forme (Edith Vallières). Un parent suggère de contacter 1,2,3 Go (Marc Bergeron). Un parent de notre C.É. siège au C.A. de 1,2, 3 Go

## **22. Redécoupage du territoire des commissions scolaires**

M. Petitclerc nous lit l'accusé de réception de la lettre envoyée. Seulement 4 écoles dont la nôtre ont écrit une lettre. Mme Doucet dit que pour le moment, on pense que le scénario à 2 commissions scolaires sera retenu, mais on a bon espoir qu'il n'y aura pas de redécoupage du territoire.

Un parent ajoute qu'étant donné que c'est un projet de loi, cela pourrait nous amener à déposer un mémoire. D'autres écoles pourraient aussi se mobiliser. On peut considérer comme une victoire si notre commission scolaire n'est pas séparée.

Mme Doucet répond au questionnement concernant le redécoupage du territoire St-Fidèle - Grande-Hermine. Ceci nécessiterait une étude démographique du secteur et beaucoup d'autres analyses. La commission scolaire ne veut pas s'engager dans cet exercice puisque la proximité des écoles facilite la collaboration en cas de surplus.

Un membre demande que ce soit seulement les parents concernés qui soient informés du risque d'être déplacé dans l'école voisine et que les directions des deux écoles, voire leurs C.É. respectifs, effectuent ensemble des vérifications avant de procéder aux envois de lettres. Mme Doucet y portera attention. Elle précise également qu'elle sortira les chiffres des élèves du bassin fréquentant notre école et ceux ailleurs. Nous devrions en savoir plus sur la clientèle au prochain C.É.

## **23. Prochaine rencontre**

Le 23 mars

## **24. Levée de l'assemblée**

20 h 55

Proposé par Vincent Petitclerc  
Appuyé par Elyse Labrecque  
*CE 14-15-29*

Prise de notes : Nadia Larrivée